



UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE EN TRANSITION EN CŒUR DE CHARTREUSE (38)

Dans la perspective d'une disparition de l'offre de ski à l'horizon 2050, l'intercommunalité a engagé une réflexion sur la transition de l'économie touristique en Chartreuse pour sortir de la dépendance à cette activité. Cela passe par une adaptation de l'offre touristique moins météo-dépendante avec le lancement de nouveaux concepts.

FICHE ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE



CONTEXTE

> Territoire

L'intercommunalité - Communauté de communes Cœur de Chartreuse -, constituée de 17 communes et de 17.000 habitants, est à cheval sur deux départements : l'Isère et la Savoie. Elle est située à proximité d'agglomérations de taille moyenne à importante, notamment Grenoble, Chambéry et Voiron, et proche de la vallée du Grésivaudan. En termes de densité de population, l'ensemble constitue un bassin de vie important. Le massif de Chartreuse, massif karstique de moyenne montagne, bénéficie du label Parc naturel régional. La Communauté de communes Cœur de Chartreuse est totalement contenue dans le périmètre du Parc.

La Communauté de communes, à travers sa compétence « ski alpin, remontées mécaniques », gère les domaines skiables de Saint-Pierre-de-Chartreuse / Le Planolet et du Désert-d'Entremont. Aujourd'hui, elle fait le constat que le chiffre d'affaire de l'activité touristique hivernale n'est plus majoritaire. Les professionnels du tourisme confirment en effet que la saison hivernale pèse de moins en moins dans leur activité et leur chiffre d'affaire.

LES ENJEUX CLIMATIQUES

> Le massif de Chartreuse est au cœur d'enjeux urbains liés aux trois métropoles qui l'entourent : Grenoble, Chambéry et Lyon. Massif agricole, forestier et touristique, il subit à la fois les effets directs du réchauffement climatique par une forte diminution de l'enneigement et des tensions sur la ressource en eau, et les effets indirects telle que l'adaptation réactive de la population urbaine en quête de fraîcheur estivale.

> La collectivité et son projet de territoire durable

À deux heures du Cœur de Chartreuse, les agglomérations avoisinantes, qui rassemblent 4,7 millions d’habitants, constituent un bassin de chalandise important pour l’activité touristique. Depuis plusieurs étés, en plus de l’activité touristique et de loisir, des habitants des aires urbaines réservent des hébergements touristiques sur le massif afin d’échapper à la canicule. Ils effectuent quotidiennement des migrations pour rejoindre leur lieu de travail. Ces hébergements touristiques ont ainsi commencé à accueillir les premiers « réfugiés climatiques » d’été.

La fréquentation du massif de Chartreuse reste donc importante. Toutefois, le massif ne possédant que peu de lits touristiques marchands (8000 à l’échelle de ses 60 communes et 3500 lits pour le seul territoire de Cœur de Chartreuse), l’idée retenue a été d’inviter les visiteurs à passer plus de temps sur le territoire et les inciter à consommer localement : il ne s’agit pas d’accueillir plus de touristes mais de mieux les accueillir.

LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES

> Entre les années 1960 et 2020, le climat a gagné près de 2 degrés et le manteau neigeux a diminué d’environ 78 cm.

Dès 2001 les collectivités de Chartreuse ont engagé des réflexions importantes quant à la métamorphose de l’offre neige du massif (ski alpin, ski nordique et raquette à neige) notamment au regard de l’économie et des emplois directs et indirects (plus de 600 en 2001) qu’elle représente.

Parcours de Rando-Trail n°1 : BOUCLE DU GRAND LOGIS
 > 8 km
 > 350 m+
 > Temps de parcours : 45' à 1h30' selon niveau.
 > Départ/arrivée : base d'accueil de Saint-Pierre-de-Chartreuse

Station de Trail

Objectif du parcours :
 Effectuer un footing vallonné par les hameaux de Saint-Pierre

Descriptif :
 Vous descendez au bas de la station par un chemin longeant le Guiers Mort, puis vous rejoignez la Porte de l'Enclos (entrée du domaine de la Grande Chartreuse) par un sentier en forêt.
 Vous remontez sur le Grand Logis pour suivre une calme et agréable route en balcon jusqu'à la Martinière.
 Vous abordez ensuite une petite descente sur la base de loisirs de la Diat.
 Vous prenez ensuite la direction du Stade de Trail (atelier en option) où vous remontez sur le Mollard-Bellet.
 Aux Antonins, vous basculez pour rejoindre le cours du Guiers Mort et terminer votre boucle en reprenant la côte du départ à la montée cette fois.



© Communauté de communes Cœur de Chartreuse

> Objectifs et enjeux de la démarche

L'intercommunalité, lors de l'établissement de son PLUIH, s'est posée la question de l'avenir de la station à échéance de 2050, alors que la station de ski pourrait avoir disparu. Elle travaille ainsi sur un repositionnement et une nouvelle stratégie touristique. La réduction de la dépendance au ski alpin en est l'axe préalable. Pour y parvenir, un travail de rationalisation de l'exploitation des remontées mécaniques a été engagé.

Eu égard aux enjeux partagés que représentent les prairies pour les activités agricoles et touristiques, les élus de la communauté de communes Cœur de Chartreuse, à travers l'opération « Station du futur », ont pris la décision d'investir pour d'une part, augmenter la productivité agricole des prairies et d'autre part, faciliter le damage en période de faible enneigement. Pour ce faire, en plus d'intervenir sur le profil (micro-profilage des pentes) de ces prairies, une expérimentation des pratiques culturales et des semences sera menée.

Le lancement et le développement du concept de « station de trail » en lien avec l'entreprise Raidlight fait lui aussi partie de cette stratégie. L'idée est de développer une offre touristique répondant aux attentes de la clientèle, qui soit non météo-dépendante, réversible et basée sur un partenariat public-privé fort. Le concept de station de trail a été appliqué au ski de randonnée au VTT (RBike) et à la marche nordique et a essaimé sur de nombreux territoires : 36 aujourd'hui, dans les Vosges, le Haut-Bugey, le Pays des Ecrins, l'Ossau, la Vésubie, Porto Vecchio...

> Point d'étape à mi-2020

À ce jour, le domaine skiable continue de rationaliser et de diversifier son exploitation afin de retrouver un équilibre budgétaire qui permettrait d'investir dans d'autres offres touristiques. À terme, l'offre de ski deviendra une des offres constitutives de la destination Chartreuse et non plus une offre à part entière.

Les acteurs impliqués

- Les élus de la communauté de communes
- L'entreprise Raidlight et ses clients
- L'université Grenoble Alpes
- L'IRSTEA
- La Région AURA
- Les départements de l'Isère et de la Savoie
- L'Etat et l'Union européenne via le fonds FEDER

Pour en savoir plus...

[Station de trail](#)

[Chartreuse tourisme - la station de trail](#)

Sources et contacts

Communauté de communes Cœur de Chartreuse
Pôle tertiaire 2 Zone Industrielle Chartreuse Guiers,
38380 Entre-Deux-Guiers

Emmanuel Heyrman,
Responsable du service Tourisme de la Communauté de
Communes Cœur de Chartreuse
e.heyрман@cc-coeurdechartreuse.fr
Tél. 04 76 66 81 74

Fiche réalisée par



Avec le soutien de

